

ASSOCIATION FRANCAISE DU DROIT MARITIME



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 05 FEVRIER 2020

L'Association Française du Droit Maritime s'est réunie en Assemblée Générale le 5 février 2020 sous la présidence de Me Philippe Godin qui a ouvert la séance à 17H00.

Présents : MME ATALLAH, MM. BOISSON, CACHARD, CAHAGNE, MME. CAI, MM. CLEMENT, DENEFFLE, MME FERRIERES (de), MME GHALLOUSSI, MM. GRELLET, GUERIN, GONGORA, JAMBU-MERLIN, LASMOLES, LE PRADO, LEPARQUIER, LOONIS-QUELEN, LEVY, LOOTGIETER, MME MESNIL, MM. MASLIN, MIRIBEL, MME NIAMBA, M. NAJJAR, MMES ODIER, PEIGNON, MM. PIETTE, RAYNAUT, REMBAUVILLE-NICOLLE, ROHART, SENTENAC (de), THOMAS, MME TRIGEAUD.

Excusés : MM. ABALLEA, ALVES, ANGENAULT, MME BALK-BAZOT, MM. CHALUS, DE CORBIERE, DANIEL, EL KHAYAT, MME JEFREMOVA, M. JOUFFRAY, MME LORCY, LUQUIAU, MARSAC, MME MARTINEZ-BELLET, MM. MORINIERE, PICARD, PREAT, QUINTIN, RICHEMONT (de), MMES SAM-LEFEBVRE, SOISSON, M. VIGNY, MME WITVOET

1. Informations d'ordre général

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 14 novembre 2019

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Procès-Verbal de Assemblée Générale du 14 Novembre 2019.

ASSOCIATION FRANCAISE DU DROIT MARITIME



- Annonce des manifestations programmées

5 mars 2020 : colloque franco-belge à Anvers (sur le format d'une journée)

29 juin 2020 : journée Ripert

2. Présentation pour leur élection par l'Assemblée Générale du nouveau Comité de Direction désigné lors de sa réunion du 14 novembre 2019 dont la liste est jointe et du Président de l'AFDM choisi par ce Comité, le Professeur Philippe Delebecque.

Conformément aux statuts de l'association et à son article 4.2, le Comité de Direction s'est réuni le 14 novembre 2019 pour procéder à la composition du nouveau Comité. Il a été tenu compte, autant que faire se peut, d'un juste équilibre entre la Province et Paris, entre les diverses professions représentées à l'AFDM et entre hommes et femmes.

Les membres du Comité sortant ont choisi un nouveau Président en la personne du Professeur Philippe DELEBECQUE, pour un mandat de quatre ans.

La composition du Comité de Direction ainsi déterminée ayant été portée à la connaissance des membres de l'association, ceux-ci procèdent à l'élection du nouveau Comité de Direction et à celle du Professeur Philippe DELEBECQUE.

3. Bilan financier

Mme Pascal Mesnil dresse le bilan financier de l'association qui fait apparaître des dépenses pour un montant de 39 964 € et des recettes de 24 000 €, le solde du compte bancaire étant de 31 000 €. Le montant de la cotisation pour l'année 2020 est fixé à 110 € (même montant qu'en 2019).

ASSOCIATION FRANCAISE DU DROIT MARITIME



4. Etat de la présidence de Me Philippe Godin et allocution de M. le Professeur Philippe Delebecque

Après avoir dressé un état de sa présidence et remercié les membres pour leur approbation, à l'unanimité, de son bilan, Me Philippe Godin passe la parole à M. le Professeur Philippe Delebecque pour son allocution en qualité de nouveau président de l'AFDM.